



METTRE EN VALEUR LES TROIS GRANDS PARCS ET LES MURS À PÊCHES REPONSE A LA FEDERATION DES MURS A PECHEES, 7 JUIN 2017

Nos 3 grands parcs, les Murs à pêches, les squares, les jardins privés et partagés représentent à peu près plus de 10% de la superficie de la ville. C'est à peu près le ratio dont Montreuil a besoin pour pouvoir offrir environ 10m² d'espaces verts à chacun de ses habitants. Ces objectifs sont ceux énoncés par le SDRIF de 2013, selon les préconisations des spécialistes (urbanistes, écologues, etc.)

En même temps, le SDRIF encourage fortement la construction de logements (70 000 par an) dans la première couronne parisienne, à laquelle Montreuil appartient. La municipalité de Dominique Voynet a entériné ce choix en mettant tout en œuvre pour que Montreuil devienne à terme une ville de 150 000 habitants. Patrice Bessac avait promis lors de la campagne pour les municipales de 2014 de ramener le nombre de logements à 650 par an et on a découvert que le nombre de logements construits jusqu'en 2020 tournait autour de 900 par an (source départementale).

Ces deux objectifs sont complètement contradictoires l'un avec l'autre. Une densification aussi brutale de la ville obligerait à réduire le nombre d'espaces verts offerts aux habitants et à leur proposer un cadre de vie souffrant de toujours plus de promiscuité. Nous n'aurions alors plus les espaces de respiration dont nous avons tant besoin pour notre santé, notre bien-être et nos moments de détente et de loisirs. La poussée exponentielle des grues à Montreuil de jour en jour depuis maintenant bientôt 10 ans nous fait atteindre un point de non retour. Nous lutterons contre toutes les lois hypocrites qui font de la densification un argument écologique.

Les solutions pour augmenter la part d'espaces verts dans les nouvelles constructions existent. Il s'agit entre autre des toitures et façades végétalisées, dont leur rôle est d'augmenter la biodiversité en ville, renforcer les trames vertes et bleues (c'est-à-dire les surfaces végétalisées ou les plans d'eau qui permettent aux espèces végétales et animales de se développer), augmenter l'efficacité thermique des constructions et limiter l'effet des îlots de chaleur pendant les périodes de forte chaleur. Ces solutions doivent être développées mais ne peuvent en aucun cas remplacer les espaces verts perméables en terre pleine qui jouent aussi un rôle très important dans la régulation des eaux de pluie. Nous proposerons des amendement et des projets de loi permettant d'aller encore plus loin, notamment dans les aides financières qui sont aujourd'hui uniquement destinées à la rénovation énergétique des logements. La qualité de vie doit aussi être un facteur d'investissement de la part de la puissance publique. Dans le cadre d'une loi de finance, un amendement avait été déposé et voté pour que la TVA des travaux entrepris dans les murs à pêches soit ramenée à 5,5%. Nous nous battons donc pour que les travaux de végétalisation des immeubles donnent droit à un crédit d'impôt ou d'autres avantages fiscaux afin de donner une impulsion à l'amélioration de notre cadre de vie, souvent trop minéral.

LA PROTECTION DES MURS A PECHEES (MAP)

Dans notre programme pour les municipales de 2014, nous nous étions engagés à mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme afin d'aboutir à la protection réelle de notre cadre de vie et des Murs à Pêches.

En tant que député, je m'engage à présenter, dans le cadre d'un projet de loi sur la préservation de l'environnement, tous les amendements ayant pour but de défendre le territoire des Murs à Pêches. De plus, je m'engage à faire inscrire la totalité du périmètre reconnu par les associations au titre des Sites et Paysages.

Nous serons donc ambitieux quant à leur périmètre de protection en intégrant les parcelles qui n'ont pas été prise en compte par la municipalité de Dominique Voynet, ni Patrice Bessac. Nous reviendrons sur le projet d'aménager une place au croisement de la rue de Rosny et de la rue Saint-Just et protégerons cette entrée patrimoniale sur le site depuis la rue Danton et le centre ville.

Malgré la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la ligne 1 du Tram (T1), nous exigerons le déplacement du Site de Maintenance de Remisage (SMR). Nous demanderons au ministre de l'écologie d'intervenir dans les négociations avec le maire de Noisy-le-Sec afin que tram passe sur son territoire comme il l'a proposé par la plaine ouest en plein développement et non en plein centre-ville contre la volonté des habitants. Seule sa proposition par la plaine ouest pourra sauver les Murs à Pêches du site de maintenance et de remisage.

Afin de faire bénéficier les Montreuillois d'espaces verts animés, nous continuerons le travail avec les associations et les habitants pour réfléchir à la création d'un 4^e parc d'intérêt national. Parc d'un genre nouveau, il devra prendre en compte la complexité des acteurs déjà en place, promouvoir les activités culturelles et économiques en lien avec la préservation patrimoniale de ce site, dont la vocation à terme est d'être classé auprès de l'UNESCO, et le rendre accessible à tous, de Montreuil et d'ailleurs.

Dans une période où toute la société française est en émoi face à la position de Donald Trump qui a officiellement retiré son pays de la COP21, une telle réalisation devrait être un objectif national d'envergure car elle serait le symbole du vert prenant le dessus sur le gris de l'urbanisation galopante dans une des métropoles les plus denses du monde.

LE PATRIMOINE DE TOUS LES FRANCAIS

La préservation du site naturel des Murs à Pêches relève des aspirations patrimoniales, identitaires et environnementales de la part d'un nombre d'habitants de Montreuil. Un travail important a déjà été accompli grâce aux associations déjà sur place et il est temps que le député de notre circonscription joue un rôle moteur pour fédérer l'ensemble des initiatives afin d'aboutir à un projet commun capable de rayonner à en dehors même de la ville.

L'échelle nationale est plus que jamais nécessaire face à l'inaction de la précédente municipalité de Voynet qui a amputé une partie du site par le projet de piscine écologique et par la municipalité actuelle qui a vendu une partie du site à des promoteurs immobiliers dans le cadre de la concertation « Inventons la métropole » sans en avoir discuté avec les associations riveraines ! Le site des Murs à pêches est aujourd'hui finalement aussi menacé par le site de maintenance et de remisage du T1 dont le projet est bloqué mais qui risque de sacrifier encore un peu plus les MAP s'il était réalisé, dont une partie déjà protégée par arrêté !

Le site doit être connu de tous les Français et devenir un projet d'envergure nationale. L'inscription au titre des Site et Paysages sera un premier pas vers l'inscription au titre des Monuments Historiques. Nous devons être ambitieux afin de mobiliser les financements nationaux et européens.

Aujourd'hui, la protection du site n'est pas optimisée. Tous les outils juridiques à notre disposition n'ont pas été suffisamment exploités. Le but de la stratégie que nous proposons est de mettre le site en dehors des alternances politiques et de faire du site des Murs à Pêches un territoire géré de manière autonome, grâce à une structure administrative indépendante de la municipalité, dont la création doit être impulsée par l'Etat pour venir en aide aux associations qui sont réellement baladées par la municipalité et le département qui leur donnent des miettes alors que les gros morceaux sont destinés de façon insidieuse à l'urbanisme, comme le montre le projet dans l'usine EIF amorcé dans le cadre de « Inventons la métropole ».

Nous ferons voter une loi pour étendre l'extension des zones Naturelles et Agricoles au PLU en intégrant les parcelles qui n'ont pas été prises en compte lors de la dernière révision du PLU. Les parcelles récupérées du Site de maintenance et remisage affectés à des projets en relations avec les Murs à Pêches.

Nous ferons inscrire l'interdiction de démolir les MAP sur l'ensemble du site dans la loi (ou décret) définissant le périmètre protégé. Nous limiterons la constructibilité actuelle en faisant inscrire la totalité du site au titre des Monuments et Paysages, et aussitôt en demandant l'inscription au titre des Monuments Historiques. L'inscription au titre des Sites et Paysages aura pour effet immédiat d'annuler le projet de l'usine EIF présenté dans le cadre de « Inventons la Métropole » qui est davantage un projet de spéculation immobilière que de mise en valeur d'un site patrimonial.

Pour préserver autant que possible les 10 derniers kilomètres de murs encore debout, nous définirons un plan de sauvegarde des murs sur 10 ans rendu possible par des emplois aidés et d'insertion (financés à 75% par l'Etat et à 25% par la ville) et la recherche active de subventions régionales et européennes (Fondation Patrimoine, Fonds Feder, ...). L'Etat devra intervenir dans ce dossier car nous en ferons un projet national.

Nous mènerons les démarches auprès du Conseil Général pour qu'il accepte de voter le PAEN (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) afin de conforter le projet culturel et environnemental, et de bénéficier de subventions permettant de protéger et de restaurer la biodiversité du site et de développer les loisirs et une économie verte. Cela se fera nécessairement avec les services de l'état pour dépasser les querelles politiques locales qui obstruent la possibilité d'un projet viable.

Nous soutiendrons le travail d'inscription du site à l'UNESCO afin de donner une visibilité et un renom international à notre ville. Nous souhaitons qu'un jour la ville attire des touristes sur le site grâce à la renommée des Murs à Pêches. Nous mettrons en avant le site chaque fois que cela sera possible dans nos échanges avec les groupes d'amitié dans les autres pays européens et du monde.

LA REALISATION D'UN 4EME PARC

Pour qu'un 4è parc puisse voir le jour, des moyens importants seront nécessaires. Je me battrai auprès des ministères compétents pour obtenir des financements permettant une exploitation plus étendue du site qui ne repose pas uniquement sur le bénévolat des associations.

Des actions doivent être menées pour sécuriser le site et l'ouvrir sur le quartier, soutenir les actions des associations, donner une visibilité des actions et du lieu à l'échelle de la ville, et enfin impliquer et y attirer les Montreuillois.

Dans le respect des populations présentes à Montreuil depuis bientôt un siècle, nous consoliderons la présence des populations du voyage souhaitant rester dans les MAP et relogerons les familles souhaitant les quitter.

En concertation avec les associations, nous nous battons pour :

- L'ouverture du passage des architectes, entre la Rue Pierre de Montreuil et l'Impasse Gobétue, entretenu par les services de la ville, afin de relier ces deux voies emblématique du site des Murs à Pêches. Ce sera un acte symbolique fort qui sera à la base de la création du 4è parc. Nous ouvrirons aussi progressivement certaines parcelles au public sous le contrôle de la régie et en concertation avec les associations pour en définir les modalités.
- Nous demanderons au ministère de l'écologie d'étudier la possibilité de la remise à nu du ru (ou ruisseau) Gobétue. Ceci se fera dans un cadre beaucoup plus large qui aura pour but d'étudier la présence de l'eau dans la ville, notamment dans le projet d'éco-quartier Acacia que nous remettrons à plat et d'avenue paysagère le long du tram, jusqu'au parc des Beaumonts afin de cesser l'alimentation de la mare par de l'eau potable.
- Le renforcement de la visibilité du site dans toute la ville. Ceci passera notamment par la mise en place d'une signalétique cohérente pour indiquer le site depuis le centre-ville et marquer les entrées sur les rues de Rosny, Saint-Just et Pierre de Montreuil.

LES ACTIVITES DANS LES MURS A PECHES

Nous soutiendrons toutes les initiatives liées à des projets culturels et horticoles. Les Murs à Pêches doivent être un lieu d'expérimentations et refléter la complexité des enjeux qui se jouent sur le site (environnementaux, historiques, patrimoniaux, économiques, urbains, culturels, artistiques, etc.). Nous

porterons la voix des acteurs à l'Assemblée Nationale pour montrer le futur en train de se construire à Montreuil afin que la ville devienne un laboratoire national et reçoive des financements nationaux.

Nous nous sommes déjà battus auprès des ministres pour obtenir le premier scanner de l'hôpital, des financements pour son fonctionnement, une classe préparatoire scientifique, le centre civique d'étude du fait religieux, le centre dramatique national, le co-développement au Mali.

D'après les envies des acteurs et des habitants, et dans l'intérêt du développement du parc, il serait souhaitable de mutualiser et développer les activités culturelles et horticoles au sein d'un Observatoire des Murs à pêches. Cette maison sera à la fois une vitrine pour les pratiques et usages des Murs à Pêches et une plateforme de vente de produits (alimentaires et artisanaux) régionaux. La maison pourra servir à organiser des événements « hors les murs » pour les institutions culturelles de la ville (Méliès, Théâtre, Conservatoire,...). De la même façon que nous avons obtenu le Centre Dramatique National, nous nous battons pour cet équipement emblématique qui doit être pérenne et faire rayonner le territoire.

Cet observatoire doit devenir un creuset de culture pour tous les habitants de la ville, nous ferons en sorte d'associer les écoles dans le projet de mise en valeur du parc en créant une Maison de la Nature et des Sciences, où les enfants et jeunes de la ville seront sensibilisés aux sciences (pas uniquement naturelles) et aux enjeux environnementaux de la transition écologique que nous vivons.

Nous nous battons enfin pour créer aussi un Espace animalier (Ferme Pédagogique) en vue d'accueillir les animaux de la ferme et mener des projets pédagogiques avec les écoles de la ville. Les enfants et les collégiens pourront dormir sur place et vivre quelques jours au rythme des animaux et des travaux de la ferme. Les activités de la ferme pourront aussi enseigner aux enfants les techniques horticoles qui ont été inventées dans les Murs à pêches.

Enfin, pour inscrire le parc dans la durée et rééquilibrer les infrastructures culturelles entre le Bas et le Haut-Montreuil, nous demanderons au Ministère de la Culture de lancer les études pour un Centre des Arts Urbains. Ces nouvelles pratiques artistiques sont très présentes dans notre ville et nous voulons qu'elles puissent s'y exprimer dans les meilleures conditions et leur offrir une vitrine pour présenter leurs travaux au public. Ce lieu sera ouvert aux enfants et jeunes de la ville qui pourront venir s'initier aux nouvelles formes d'expression artistique, qui contribueront au même titre que le conservatoire ou le théâtre aujourd'hui, à leur émancipation culturelle et individuelle. Que cet équipement se situe dans le Haut Montreuil est une nécessité pour le développement harmonieux du territoire municipal.

REMISE EN VALEUR DE LA BOUCLE DES 3 PARCS :

La création de ce parc à vocation nationale doit se faire par la remise en valeur de la boucle des trois parcs. Cela passe par des aménagements de l'espace public permettant de repérer un véritable circuit entre nos parcs. Il s'agit notamment de créer une signalétique appropriée pour les piétons et les cyclistes souhaitant l'emprunter. Elle devra aussi être indiquée depuis le reste de la ville comme un élément important à voir. Les aménagements concernent aussi la conception des espaces publics traversés par la boucle afin d'y intégrer les dispositifs permettant à la biodiversité de se développer (bordures de trottoirs plantés, terre pleine, noues, rigoles, nichoirs, etc.).

Pour que la boucle devienne un élément identifiable, il faudra favoriser sa convivialité grâce à l'installation de bancs, l'aménagement de placettes, l'installation de mobilier urbain connecté, ludique et pédagogique.

Ce projet devra trouver l'appui des instances nationales, notamment du ministère de l'écologie que nous n'hésiterons pas à occuper jusqu'à ce que nous ayons les financements nécessaires pour mettre en valeur notre patrimoine. Cela se fera en concertation avec les associations et les élus locaux afin de mettre en place une véritable stratégie sur le long terme mais avec des effets immédiats et durables qui seront à définir par les acteurs concernés.